LES ESSENTIELS

Le petit guide du protocole

6e édition

Fabrice Jobard

Expert en communication et RSE,
cofondateur de FJ-SLA Consultants



territorial éditions

Le petit guide du protocole

Organiser une cérémonie officielle ou une manifestation publique suppose de maîtriser de nombreuses règles : dans quel ordre faire intervenir les personnalités ? Où placer les élus et les représentants de l'État ? Comment établir un plan de table ? Quels usages respecter lors d'une cérémonie patriotique ou devant un monument aux morts ?

Accessible et résolument pratique, *Le petit guide du protocole* apporte des réponses concrètes à tous ceux qui doivent préparer et organiser ces événements. Règles de préséance, ordre des discours, placements, cérémonies patriotiques… Il fournit les repères indispensables et une méthode pour anticiper chaque étape, éviter les oublis et prévenir les impairs protocolaires.

Nourri de plus de vingt-cinq années de formation et d'expérience de Fabrice Jobard, spécialiste reconnu du protocole, l'ouvrage privilégie une approche directement opérationnelle. Schémas, exemples et anecdotes facilitent la compréhension et la mise en pratique des règles.

Il rassemble également les principaux textes et ressources utiles : préséances républicaines, signes distinctifs des élus, chants patriotiques, adresses spécialisées…

Actualisée au regard des évolutions réglementaires et jurisprudentielles, cette sixième édition développe notamment les chapitres consacrés aux cérémonies patriotiques.

Un guide indispensable pour préparer avec méthode et sérénité des manifestations respectueuses du protocole républicain.



Diplômé de Sciences Po Grenoble et titulaire du MBA de l'Institut d'administration des entreprises de Paris, Fabrice Jobard a été directeur de la communication de la ville de La Baule (1995-2001), puis du département de l'Yonne (2002-2018). Spécialiste reconnu du protocole, il anime régulièrement des formations et a publié plusieurs ouvrages de référence, dont *Le guide des usages, du protocole et des relations publiques*. En 2020, il cofonde FJ-SLA Consultants, entreprise à mission dédiée à l'accompagnement des démarches RSE dans les organisations publiques et privées, avec une expertise particulière dans l'ancrage territorial des entreprises.

LES ESSENTIELS
boutique.territorial.fr
ISSN : 2553-5803
© illustrez-vous/adobeStock.com

9 782818 624623

territorial éditions

LES ESSENTIELS

Le petit guide du protocole

6e édition

Fabrice Jobard
Expert en communication et RSE,
cofondateur de FJ-SLA Consultants



territorial éditions
Référence TBK 282C

Vous souhaitez nous contacter à propos de votre ouvrage ?

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail à :**
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne
boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur :
La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur de recourir à un professionnel du droit.
Nous sommes vigilants concernant les autorisations de reproduction et indiquons systématiquement les sources des schémas, images, tableaux, etc.
Pour toute demande de modification, mise à jour ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage, merci de contacter les éditions Territorial.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.



Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie.
CFC
20, rue des Grands-Augustins
75006 Paris.
Tél. : 01 44 07 47 70

© Groupe Moniteur, Gentilly
Territorial Éditions - CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél. : 04 76 65 71 36
ISBN : 978-2-8186-2462-3 – ISBN version numérique : 978-2-8186-2463-0
Imprimé par Neoprint, à Bourgoin-Jallieu (38) - Octobre 2026
Dépôt légal à parution

Sommaire

Préface p.9

Avant-propos p.11

Introduction
Protocole, usages et savoir-vivre p.13

Partie 1
Au cœur du protocole, les préséances

Chapitre I
Les préséances officielles p.19

A - Un cadre fixé par le décret de 1989 p.19
B - Représenter une autorité : une règle et ses exceptions p.19
C - La place des élus dans les cérémonies locales p.20
D - Les listes de préséances officielles p.22
E - Les décorations obéissent, elles aussi, à un ordre p.30
F - La remise de la Légion d'honneur : une cérémonie à part entière p.31
G - Une distinction qui confère surtout des devoirs p.32

Chapitre II
Les préséances de courtoisie p.35

A - Les règles de préséance à rang égal p.35
B - Cas particuliers : le culte et la noblesse p.36
1. Le culte p.36
2. La noblesse p.36
C - Le protocole durable et la norme ISO 20121 p.36
1. Une norme dédiée aux activités événementielles p.36
2. Les principes du protocole durable p.37
3. Une démarche compatible avec les exigences protocolaires p.37
4. La certification ISO 20121 p.37

Partie 2
Les relations humaines dans la collectivité

Chapitre I
Les relations directes, les appellations et les présentations p.41

A - Vous et tu p.41
B - Madame / Monsieur / Mademoiselle p.42
C - Les titres p.43
D - La féminisation des noms de métiers p.43
E - Les présentations p.45
1. Comment se présenter ? p.45
2. Comment faire les présentations ? p.45
F - Vers une communication publique sans stéréotype de sexe ? p.45

Chapitre II
Pour un savoir-vivre téléphonique et numérique p.47

A - On vous appelle p.47
B - Vous appelez p.47
C - Le téléphone portable p.48
D - Les courriers électroniques p.48
E - Les règles bienséance sur les principaux réseaux sociaux p.49

Chapitre III
L'accueil au cœur du service public p.51

A - Une présentation impeccable p.51
B - Le sens du contact avec le public p.52
C - Être bien informé sur le fonctionnement de la collectivité p.53
D - L'accueil (aussi) une question de sécurité p.53
E - Un lieu privilégié pour diffuser l'information territoriale p.55

Chapitre IV
Le courrier p.57

A - La formule d'appel p.57
B - Les formules de politesse p.58
1. Comment agréer p.58
2. Que faut-il agréer ? p.59
3. De quel sentiment ? p.59
4. Quelques règles générales d'écriture p.59

Chapitre V
Les cartes de vœux p.63

A - À qui offrir ses vœux ? p.63
B - Quand les exprimer ? p.63
C - Cartes de vœux papier ou numériques ? p.63
1. Se poser les bonnes questions p.63
2. Avantages et inconvénients de chacun des supports p.64

Partie 3
Réussir les invitations, les inaugurations et les réceptions

Chapitre I
Les invitations p.69

A - Les fichiers p.69
B - La rédaction du carton d'invitation p.71
C - Quel retour pour les cartons d'invitation ? p.73

Chapitre II
Éviter les impairs lors des inaugurations p.75

A - La fiche navette p.75
B - La visite de préparation p.77
C - Le déroulé de l'inauguration p.77
1. Le coupé du ruban p.77
2. La plaque commémorative p.79
3. Les discours p.80
4. Le vin d'honneur p.82
5. La pose de la première pierre p.83

Chapitre III
Le casse-tête des plans de table p.87

A - Le choix des mets p.87
B - Le respect des préséances jusque dans les plans de table p.89
C - L'organisation des tables p.90
1. La table d'honneur et le président de table p.90
2. L'organisation de chaque table p.90
D - Le service p.93

Partie 4
Le protocole au quotidien

Chapitre I
Les cadeaux ... p.97

A - Les critères de choix ... p.97
B - La remise du cadeau ... p.98
C - Quels risques encourus lorsqu'on accepte un cadeau ? ... p.98

Chapitre II
Le président de la République ... p.101

Chapitre III
Les cérémonies patriotiques ... p.105

A - La liste des cérémonies ... p.105
1. Les principales journées nationales commémoratives ... p.105
2. La lecture du message officiel ... p.107
3. Les autres journées nationales de mémoire et d'hommage ... p.107
B - La préparation des cérémonies patriotiques ... p.108
C - Le déroulement des cérémonies patriotiques ... p.108
D - L'arrivée et le départ ... p.109
E - Le positionnement ... p.109
F - Délégations au monument aux morts ... p.109
G - La musique lors des cérémonies patriotiques ... p.109
1. Les sonneries militaires ... p.110
2. Les hymnes nationaux français et étrangers ... p.112
3. Le cas particulier de l'hymne européen ... p.113
4. Attitude à adopter lors de l'exécution des sonneries, marches, chants et hymnes ... p.114
H - Les porte-drapeaux ... p.114
1. Le porte-drapeau doit avoir une tenue vestimentaire irréprochable ... p.114
2. Le port des décorations ... p.115
3. Les porte-drapeaux, non anciens combattants ... p.116
4. Le cortège et la mise en place ... p.116

Chapitre IV
Le pavoisement des bâtiments publics ... p.119

A - Le drapeau français toujours à l'honneur ... p.119
B - La montée des couleurs ... p.121
C - La mise en berne ... p.121

Chapitre V
Le protocole en période électorale p.123

A - L'interdiction de toute campagne de promotion p.123
B - Inaugurations : faire preuve de bon sens p.123
C - Le devoir de réserve en période électorale p.124
D - Le cas particulier des vœux en période électorale p.124

Chapitre VI
Le port de l'écharpe tricolore p.125

A - Les élus habilités à porter l'écharpe tricolore p.125
B - Circonstances dans laquelle le port de l'écharpe est autorisé p.125
C - Modalités du port de l'écharpe p.126
D - Sanctions applicables en cas du port de l'insigne par une personne non autorisée p.126
E - Cas des élus communautaires, départementaux, régionaux et européens p.126
F - Cas des « jeunes conseillers » p.126

Chapitre VII
Les armoiries p.127

A - Pourquoi se doter d'un blason communal ? p.127
B - Les différentes étapes de la création d'armoiries municipales p.128
1. Se documenter p.128
2. Consulter la Commission nationale d'héraldique p.128
3. Faire adopter le nouveau blason en conseil municipal p.129
C - Les conseils de la Commission nationale d'héraldique pour la composition graphique d'un blason p.129
1. Le choix des armes p.129
2. Savoir composer p.130

Chapitre VIII
La journée et la charte de la laïcité p.131

Chapitre IX
Le livre d'or p.133

A - Une tradition ancienne p.133
B - Quand ouvrir un livre d'or ? p.133
C - Choisir et préparer le livre p.134
D - Que peut-on y écrire ? p.134

Chapitre X
Les cérémonies de jumelage p.137

A - Du jumelage à la coopération décentralisée p.137

B - Préparer le jumelage ... p.138
C - L'accueil de la délégation ... p.138
D - Les discours et la signature ... p.139

Conclusion
Relativisons ! ... p.141

Annexes

Annexe I
Quelques contacts pour faire face ... p.145

Annexe II
Les signes distinctifs du maire et du conseil municipal ... p.147

Annexe III
Les chants patriotiques ... p.153
1. *La Marseillaise* ... p.153
2. *Le Chant du départ* ... p.156
3. *Le Chant des partisans* ... p.159

Annexe IV
Quelques textes pouvant être lus aux monuments aux morts ... p.161
A - Le communiqué du grand quartier général de l'armée française (11 novembre 1918) ... p.161
B - L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle ... p.161
C - L'annonce radiophonique de la victoire par le général de Gaulle (8 mai 1945) p.162
D - L'ordre du jour n° 9 du général de Lattre de Tassigny (9 mai 1945) ... p.163

Annexe V
Les fêtes nationales dans le monde ... p.165

Annexe VI
Le référentiel métier « chargé du protocole » (FPEDIP09) ... p.169

Annexe VII
Les grades de l'armée et leurs appellations ... p.171
A - Grades de l'armée de terre/armée de l'air et de l'espace/gendarmerie nationale p.171
B - Grades de la Marine nationale ... p.174

Annexe VIII
Glossaire du protocole et des usages ... p.177

Bibliographie ... p.181

Préface

Le protocole n'est pas une simple question de formes ou de traditions figées. C'est un langage, une grammaire invisible qui structure nos échanges, honore nos institutions et donne un sens à nos engagements collectifs.

Fabrice Jobard, avec ce *Petit guide du protocole*, nous offre bien plus qu'un manuel : une boussole pour naviguer avec élégance et justesse dans l'univers exigeant des cérémonies officielles, des réceptions d'État ou des hommages solennels.

Mon expérience, forgée au fil des années à travers des fonctions où le devoir de représentation et le respect des symboles républicains étaient centraux, m'a appris une chose : le protocole est un art de l'attention. Attention aux autres, bien sûr, mais aussi attention au détail, à l'histoire que chaque geste, chaque place, chaque parole porte en lui.

Lorsque j'organise une remise d'insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite, où amis et proches se réunissent autour du récipiendaire, je mesure à quel point ces codes, ces rituels, sont bien plus que des conventions. Ils sont le ciment d'une communauté réunie autour de valeurs partagées.

Organiser le concert du jour de l'An de l'hôtel de ville de Paris ou le dixième anniversaire des attentats du 13 novembre 2015, participer à des tables rondes sur la mémoire et la transmission, m'ont aussi convaincu – s'il en était besoin – que le protocole est un outil au service de la diplomatie et de la pédagogie. Il permet de créer un cadre où chacun, qu'il soit hôte ou invité, se sent considéré et respecté.

C'est cette dimension humaine et universelle que Fabrice Jobard capture avec justesse dans cet ouvrage.

Ce guide s'adresse à tous ceux qui, comme moi, croient que le respect des règles du protocole est indissociable de l'exigence démocratique. Qu'on soit élu, agent territorial, organisateur d'événements ou simple citoyen soucieux de comprendre les rouages de nos institutions, ce livre sera un compagnon précieux. Il rappelle que derrière chaque geste protocolaire se cache une intention : celle de servir l'intérêt général avec humilité et rigueur.

Puisse ce *Petit guide* inspirer ses lecteurs à embrasser le protocole non comme une contrainte, mais comme une opportunité de renforcer le lien social et de célébrer, ensemble, ce qui nous unit.

Laurent BELLINI
Chef du protocole de la ville de Paris

Avant-propos

L'idée de ce *Petit guide du protocole* est née sur le terrain, au fil des formations que j'anime auprès des collectivités territoriales, des institutions et de leurs collaborateurs. Durant une pause ou à l'issue d'une session, les participants viennent souvent me soumettre une situation très concrète à laquelle ils seront prochainement confrontés : *« la semaine prochaine, nous inaugurons notre nouvelle école en présence du préfet et du président du département : dans quel ordre doivent-ils intervenir ? »*, *« notre commune va recevoir une délégation étrangère : comment organiser son accueil ? »* ou encore *« qui doit prendre place au premier rang lors de notre prochaine cérémonie patriotique ? »*.

Ces questions ne traduisent pas une difficulté à comprendre les règles abordées au cours de la formation. Elles témoignent au contraire du besoin de les appliquer à des situations particulières, avec leur contexte, leurs acteurs et parfois leurs usages locaux, car aucune cérémonie ne ressemble tout à fait à une autre. Derrière une interrogation sur une préséance, un placement, une prise de parole ou une coupe de ruban se jouent la représentation des institutions, le respect des fonctions exercées et la qualité des relations humaines. Une personnalité oubliée ou mal placée peut rapidement susciter de l'incompréhension. À l'inverse, un protocole bien maîtrisé se fait presque oublier : il donne à chacun sa juste place et permet à l'événement de se dérouler avec naturel.

À côté du très complet *Guide des usages, du protocole et des relations publiques*, dont j'ai le plaisir d'animer le comité scientifique depuis de nombreuses années, je pensais qu'il existait une place pour un ouvrage différent : plus court, plus accessible et immédiatement opérationnel. Un guide que l'on puisse consulter rapidement dans son bureau, emporter sur le lieu d'une cérémonie ou ouvrir au moment de préparer une visite officielle.

C'est ainsi qu'est né ce petit livre. Non pas comme un traité réservé aux spécialistes, mais comme un compagnon de route destiné à toutes celles et tous ceux qui, occasionnellement ou quotidiennement, doivent organiser un événement officiel, accueillir une autorité, rédiger un carton d'invitation, préparer une plaque inaugurale ou mettre en place un ordre protocolaire.

Cette sixième édition témoigne du chemin parcouru depuis la première publication. Elle intègre les évolutions des textes et de la jurisprudence, mais aussi les transformations de notre société et des pratiques institutionnelles. En effet, le protocole n'est pas un cérémonial figé. Il repose certes sur des règles écrites (notamment le décret n° 89-655 du 13 septembre 1989 pour le protocole républicain français et les conventions de Vienne de 1961 et 1963 pour le protocole diplomatique), mais il doit aussi s'adapter à des situations, à des usages et à des attentes qui évoluent.

Ma passion pour le protocole est indissociable de mon attachement aux territoires. C'est dans les communes, les départements, les régions et les nombreuses institutions qui font vivre notre pays que les règles protocolaires prennent toute leur dimension. Une inauguration dans un village, une cérémonie patriotique, l'accueil d'une délégation étrangère ou la remise d'une distinction racontent toujours quelque chose d'un territoire, de son histoire et de celles et ceux qui le servent.

Le protocole est, à mes yeux, l'un des langages silencieux de la République. Il relie l'histoire nationale aux réalités locales. Il donne une forme visible à la continuité des institutions tout en permettant à chaque territoire d'exprimer son identité, ses usages et sa personnalité. C'est précisément cette rencontre entre la règle commune et la diversité des situations locales qui rend la matière aussi passionnante.

Cet intérêt pour les territoires guide également mon activité au sein de FJ-SLA Consultants. Avec mon associée et nos partenaires, nous accompagnons les collectivités, les institutions et les entreprises dans leurs démarches de progrès, de responsabilité sociétale, de qualité et d'ancrage territorial. Ces différents domaines peuvent sembler éloignés du protocole. Ils partagent pourtant une même exigence : comprendre les acteurs, respecter leur place, organiser les relations et créer les conditions d'une confiance durable.

J'espère sincèrement que cette nouvelle édition vous aidera à mieux comprendre les principales règles, à préparer vos événements avec davantage de sérénité et, surtout, à éviter les impairs qui peuvent devenir des sources de jugement ou d'incompréhension.

Ce guide ne saurait toutefois prétendre à l'exhaustivité. La matière est trop vaste, trop subtile et trop mouvante pour tenir entièrement dans ces quelques pages. Chaque cérémonie est unique, parce qu'elle associe des personnalités, des institutions, un lieu et un contexte qui ne se reproduiront jamais exactement de la même manière. Dans le domaine du protocole et des usages locaux, il faut donc connaître les textes, mais aussi savoir observer, anticiper et, bien souvent, raisonner par analogie. Si la situation qui vous préoccupe n'est pas exactement décrite dans ces pages, j'espère que vous y trouverez malgré tous les repères nécessaires pour construire une réponse juste. C'est là toute l'ambition de ce *Petit guide du protocole* : non seulement fournir des solutions toutes faites, mais aussi transmettre une méthode et un état d'esprit.

Le protocole ne consiste pas simplement à appliquer un ordre de préséance. Il est d'abord un art de l'attention porté aux autres.

Fabrice Jobard

Introduction

Protocole, usages et savoir-vivre

Dans les pays anglo-saxons, notamment en Grande-Bretagne, de nombreuses règles sont formalisées dans des guides, des précédents et des usages institutionnels précis. En France et dans les pays latins, la situation est plus complexe. Certaines règles sont écrites, tandis que d'autres reposent sur des usages, des traditions ou des pratiques progressivement établies.

Le principal texte français en la matière est le décret n° 89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, aux préséances ainsi qu'aux honneurs civils et militaires. Inspiré d'un héritage ancien et rédigé sous l'impulsion du préfet Jacques Gandouin, il précise notamment la place occupée par les autorités lors des cérémonies, certaines règles de représentation, l'ordre des prises de parole et les honneurs susceptibles d'être rendus.

Ces dispositions forment le socle du protocole républicain. Elles doivent être appliquées avec rigueur, car la place reconnue à une autorité est attachée à la fonction qu'elle exerce et non à sa personne. Respecter une préséance ne consiste donc pas à établir une hiérarchie entre les individus, mais à représenter correctement l'organisation de la République et de ses institutions.

À côté du protocole républicain, le protocole diplomatique régit les relations entre les États et leurs représentants. Il repose notamment sur les conventions de Vienne de 1961 et 1963. Le présent guide est toutefois principalement consacré aux situations rencontrées dans la vie des collectivités territoriales et des institutions françaises.

Quelques principes du protocole diplomatique susceptibles de trouver une application dans l'organisation des cérémonies en France

- Selon la charte des Nations unies, tous les États sont égaux : d'où le classement des drapeaux par ordre alphabétique lors des grands alignements (voir partie 4, chapitre IV).
- Les chefs de mission diplomatique prennent rang suivant la date et l'heure de présentation de leur lettre de créance. Toutefois, en France, une certaine préséance est accordée au nonce apostolique représentant le Vatican.
- Dans une cérémonie publique à laquelle participent plusieurs chefs d'État, ceux-ci sont placés suivant la date de leur accession à la magistrature suprême.
- Les ambassadeurs étrangers invités à une cérémonie prennent place, à Paris, immédiatement après le gouvernement et, dans les départements, collectivités territoriales et territoires d'outre-mer, après le représentant de l'État (article 17 du décret n° 89-655 du 13 septembre 1989).
- Les honneurs civils ne sont rendus aux ambassadeurs ou ministres étrangers que par un ordre du ministre de l'Intérieur, après entente avec le ministre des Affaires étrangères (article 29 du décret n° 89-655 du 13 septembre 1989).

Les textes ne peuvent cependant pas tout prévoir. Aucun décret ne précise exactement comment organiser l'inauguration d'une école dans une petite commune, accueillir plusieurs financeurs sur une tribune étroite ou dresser un plan de table réunissant des élus, des représentants de l'État et des partenaires privés. C'est ici qu'interviennent les usages.

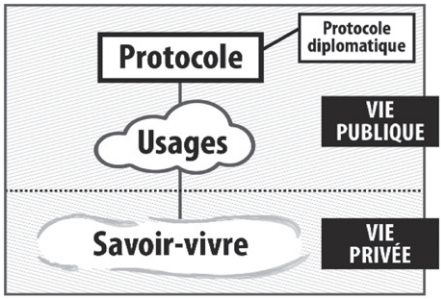
Les usages sont des conventions, le plus souvent non écrites, destinées à faciliter les relations officielles et sociales. Nés de l'expérience et de la répétition de pratiques reconnues comme appropriées, ils complètent les textes et permettent d'adapter leur application aux circonstances. Même s'ils ne possèdent pas toujours la même force qu'une disposition réglementaire, les usages doivent être pris en considération. Toute la difficulté consiste à bien les connaître, car ils évoluent dans le temps et dans l'espace. Une pratique considérée comme indispensable hier peut perdre de son importance, tandis que de nouvelles attentes apparaissent. De même, une cérémonie ne s'organise pas nécessairement de façon identique à Paris, dans une grande métropole ou dans une commune rurale. L'histoire, les traditions et les habitudes locales ont aussi leur place, dès lors qu'elles ne contredisent pas les règles officielles.

Le savoir-vivre concerne, quant à lui, la manière dont chacun se comporte dans ses relations avec les autres. Il repose sur la politesse, la courtoisie, la discrétion, la ponctualité, la qualité de la présentation et l'attention portée aux personnes. S'il relève d'abord de la sphère privée, il trouve naturellement son prolongement dans la vie professionnelle et institutionnelle. Un texte peut déterminer l'ordre dans lequel les autorités doivent être placées. Il ne peut pas imposer la qualité de leur accueil, la disponibilité d'un agent, la discrétion d'un collaborateur ou l'attention portée à une personne âgée. Le savoir-vivre commence souvent là où la règle écrite s'arrête.

Protocole, usages et savoir-vivre sont donc étroitement liés. Imaginons une cérémonie commémorative au cours de laquelle l'ordre des préséances serait parfaitement respecté, mais où les invités seraient mal accueillis, les agents ostensiblement distraits

et les lieux insuffisamment préparés. La règle aurait été appliquée, mais l'esprit de la cérémonie aurait été perdu. À l'inverse, la courtoisie et la bonne volonté ne suffisent pas à compenser une méconnaissance des règles officielles.

Le protocole apporte ainsi le cadre, les usages permettent de l'adapter aux situations et les bonnes manières donnent aux relations humaines leur indispensable qualité. Le schéma ci-après présente l'articulation entre ces trois dimensions, qui guideront l'ensemble de cet ouvrage.



Partie 1

Au cœur du protocole, les préséances

Les préséances sont au cœur du protocole. Elles déterminent l'ordre dans lequel les personnalités sont accueillies, placées, citées ou invitées à prendre la parole. Derrière une règle parfois perçue comme formelle se trouvent des questions très concrètes : Qui parle avant qui ? Qui est assis à côté de qui ? Qui occupe la place d'honneur ?

Deux logiques doivent être distinguées :
- les préséances officielles, fixées par les textes et obligatoires lors des manifestations officielles ;
- les préséances de courtoisie, issues des usages, plus souples et destinées à tenir compte des personnes comme des circonstances.

Chapitre I

Les préséances officielles

A - Un cadre fixé par le décret de 1989

Le cadre actuel des préséances officielles est fixé par le décret n° 89-655 du 13 septembre 1989. Son élaboration s'appuie sur un important travail engagé en 1984 par le préfet Jacques Gandouin, à la demande du président François Mitterrand. Il fallait alors adapter le protocole aux nouvelles responsabilités issues de la décentralisation et à l'évolution des relations entre l'État et les collectivités territoriales.

Ce classement n'est pas indicatif : il s'impose lors de l'organisation d'une cérémonie officielle. Une erreur de préséance peut être perçue comme une méconnaissance de la fonction exercée et conduire l'organisateur à devoir présenter des excuses. La première précaution consiste donc à identifier la nature de la cérémonie, son lieu et les autorités effectivement présentes.

Le décret distingue cinq cadres territoriaux : Paris (article 2 du décret n° 89-655 du 13 septembre 1989), les autres départements (article 3), la Nouvelle-Calédonie (article 4), la Polynésie française (article 5) et Wallis-et-Futuna (article 6). L'ordre applicable doit donc toujours être recherché en fonction du lieu où se déroule la cérémonie. Lorsqu'une haute autorité nationale intervient dans un département, sa présence modifie naturellement l'ordonnancement habituel et le rôle du représentant de l'État. Quant au président de la République, il occupe, lorsqu'il est présent, le premier rang.

B - Représenter une autorité : une règle et ses exceptions

Le principe veut que le rang de préséance soit attaché à la fonction et ne se transmette pas automatiquement à la personne chargée de représenter son titulaire. Le décret prévoit toutefois plusieurs exceptions qu'il est indispensable de connaître.

Le rang de préséance ne se délègue pas.

Cette règle souffre cependant de nombreuses exceptions :

- Lors des cérémonies officielles, un sous-préfet peut remplacer un préfet lorsqu'il n'est pas là et prend donc son rang dans la liste protocolaire.